

**Candidature**  
**Bourse d'encouragement à la mobilité internationale des**  
**étudiants et étudiantes en situation de handicap**

Le dossier est à retourner complet avant le 10 mai 2024, le comité d'attribution statuera au plus tard le 31 mai 2024.

*Dossier à envoyer à [sophie.odone@cgqe.asso.fr](mailto:sophie.odone@cgqe.asso.fr)*

Demandeur de la bourse	
Nom	Mme   M.
Prénoms	
Date de naissance	
Nationalité	
Adresse	
Téléphone et mail	Tel :   Mail :
Type de justificatif du handicap	
Dates de validité	
Etablissement d'origine (membre de la CGE)	
Année d'étude En 2023/2024	L1   L2   L3   M1   M2   Autre précisez :
Référent handicap de l'établissement en France	Nom :   Prénom : Tél :   Mail :
Autre bourse	Cochez cette case si vous avez déposé une demande ou obtenu une bourse ou un fonds de solidarité auprès d'organisme pour votre mobilité internationale. Précisez l'organisme :

Mobilité		
Affectation confirmée à date	OUI	NON Si non, merci d'indiquer vos vœux d'expatriation :
Pays d'accueil		
Ville d'accueil		
Dates de la mobilité		

Etablissement d'accueil	
Motif (stage, semestre académique...)	

Les bourses attribuées par la Mission Handicap de TotalEnergies via la CGE sont accordées dans la limite des fonds disponibles, après examen des pièces transmises lors du dépôt de dossier de demande de bourse et selon décision du Comité d'attribution. Elles concernent l'année scolaire suivant l'attribution des bourses (dès septembre 2024).

La bourse devra être utilisée uniquement pour le **financement des surcoûts liés au handicap** dans le cadre de la mobilité internationale :

- Médical, paramédical, soins
- Déplacements / transports
- Logement
- Aide humaine
- Matériel adapté
- Autre

Cette bourse est cumulable avec d'autres bourses sans que le total ne puisse dépasser le montant des coûts réels.

Il est à noter que la bourse est attribuée **pour une destination, une durée et un usage précis**, indiqués dans la notification finale. Si jamais un de ces éléments devait évoluer après la notification d'attribution à l'étudiant, il appartient au bénéficiaire et à son Ecole de prévenir sans délai le comité de sélection, et une nouvelle évaluation de la bourse pourra être décidée (pouvant aller jusqu'à une annulation du montant initial). **L'Ecole du lauréat ou de la lauréate s'assure du bon suivi post-notification.**

**Documents à joindre obligatoirement lors de la demande et dans l'ordre suivant :**

1. Le présent **formulaire** dûment complété ;
2. Le **CV** de l'étudiant ;
3. Une **lettre de motivation** décrivant le projet ;
4. Une copie du **justificatif du statut** de personnes handicapées (RQTH, Avis d'un médecin agréé CDAPH, etc.) sans mention de la pathologie.  
Ex : un justificatif stipulant l'impact du/des troubles sur le quotidien et les apprentissages de l'étudiant est pertinent ;
5. Le **budget estimé** accompagné des **documents justifiant les frais** supplémentaires liés au handicap.  
Ex : pour une aide au financement d'un logement, l'étudiant doit faire parvenir un devis de logement aménagé et un devis de logement non aménagé dans la même zone géographique ;

6. Une copie des **demandes d'aides** type Erasmus+, 100% Handinamique, etc. ou [attestation sur l'honneur indiquant le non-bénéfice d'aide](#) ;
7. Un RIB.

**En cas d'acceptation par le comité d'attribution, 80% du montant attribué sera versé avant le départ, après réception d'un justificatif.**

**A l'issue du séjour, l'étudiant s'engage à :**

- Remettre un **retour d'expérience par écrit** pour bénéficier du solde de sa bourse (20% restants) ;
- Effectuer une **action de découverte des activités du groupe TotalEnergies**, limitée à une journée.  
Ex : l'étudiant réalise un Duoday et/ou témoigne de son expérience à l'international sur proposition de TotalEnergies.

En remplissant ce formulaire de demande de bourse, vous nous confiez des informations dont certaines sont de nature à vous identifier (« données personnelles »). Nous vous informons que ces données seront enregistrées dans notre base de données et utilisées dans le seul cadre des bourses TotalEnergies-CGE. Elles ne seront communiquées à aucune autre personne ou organisation, qu'elle soit publique, associative ou privée.

En signant ce document, le demandeur certifie sur l'honneur l'authenticité des pièces justificatives transmises et des informations communiquées dans le dossier.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

**Signature précédée de la mention « lu et approuvé »**

**L'étudiant**

**Le référent handicap**  
(tampon de l'établissement)